

Cadre organisationnel

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) met en œuvre des projets qui s'inscrivent dans le Cadre de Programmation par Pays (CPP) pour une période de cinq (5) ans (2025-2029), bâti sur des partenariats novateurs intégrant les politiques, les programmes et les investissements. Le CPP du Sénégal établit les relations de collaboration entre la FAO et le Gouvernement du Sénégal. Il est articulé autour des priorités de développement du Gouvernement du Sénégal, de l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) et des Objectifs stratégiques de la FAO. Il est également aligné au Cadre de Partenariat des Nations Unies pour l'Assistance au Développement. Les progrès atteints grâce à l'appui de la FAO requièrent une collaboration des institutions nationales (ministères sectoriels, agences, Organisations de Producteurs, etc.) et partenaires au développement dans la mise en œuvre de programmes et projets sur financement de l'Organisation (fonds réguliers) et de partenaires bilatéraux et multilatéraux. Dans le cadre de la mise de son portefeuille de projets, la FAO compte appuyer le programme intégrateur de l'Agence Sénégalaise de Reforestation et de la Grande Muraille verte (ASERGMV) à travers ce projet intitulé « Scaling-Up Resilience in Africa's Great Green Wall » (SURAGGWA). Ce projet est mis en œuvre au Sénégal et dans 7 autres pays sur le tracé de la grande muraille verte avec un financement du Fonds Vert Climat (FVC) pour :

- Développer les pratiques réussies de restauration des terres pour augmenter la résilience des moyens de subsistance tout en séquestrant le carbone ;
- Développer des chaînes de valeur pour les produits forestiers non ligneux (y compris le fourrage) résistants au climat et à faible taux d'émission, afin de soutenir les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des communautés vulnérables ;
- Renforcer les institutions nationales et régionales de la Grande Muraille verte pour assurer la durabilité des interventions. Renforcer la capacité des institutions régionales et nationales de la Grande Muraille verte à coordonner la mise en œuvre des investissements de restauration, à suivre les résultats de la restauration et à mobiliser des ressources supplémentaires, notamment en s'engageant dans les mécanismes de financement de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets.

Position hiérarchique

Le/la « Spécialiste du Développement Institutionnel (SURAGGWA-Sénégal) » Travaillera sous la supervision générale du Représentant de la FAO au Sénégal, sous la supervision directe de l'Assistant au Représentant de la FAO chargé de Programme et sous la supervision technique du Coordonnateur National du projet.

Le/la titulaire travaillera également en étroite collaboration avec les partenaires concernés du gouvernement du Sénégal au ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique (METE), notamment l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert Climat et le Directeur Général de l'Agence Sénégalaise de Reforestation et de la Grande Muraille verte (ASERGMV).

Tâches et responsabilités

Cartographie et diagnostic du développement organisationnel des acteurs de la GMV

- Actualiser la cartographie des organisations et institutions (locales, nationales et régionales) engagées dans la mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille Verte au Sénégal.
- Assurer l'identification et la mobilisation des représentants titulaires et suppléants des différentes catégories d'acteurs, en vue de structurer, d'animer et de pérenniser le fonctionnement de la Coalition nationale de la Grande Muraille Verte
- Conduire un diagnostic du développement organisationnel (DO) des organisations communautaires, et ONG associées à la mise en œuvre de la GMV : gouvernance, mandats, capacités techniques et fonctionnelles, ressources humaines et financières, chevauchements de compétences.
- Identifier des axes de collaboration entre ces organisations et des opportunités de synergie avec le projet
- Élaborer et proposer un plan d'accompagnement et de renforcement institutionnel adapté aux besoins identifiés à chaque échelle (locale, nationale, régionale).
- Proposer des outils de suivi et de gestion de ces organisations à chaque échelle (locale, nationale, régionale)
- Assurer le suivi et l'actualisation périodique du plan d'accompagnement, en lien avec l'évolution des besoins des organisations appuyées.

Structuration et accompagnement de la Coalition nationale de la Grande Muraille Verte

- Accompanyer le processus de mise en place, de structuration et de fonctionnement de la coalition nationale de la Grande Muraille Verte au Sénégal, ainsi que de toute autre initiative de coordination gravitant autour de l'ASERGMV.
- Appuyer la mise en place et l'animation de cadres de concertation multi-acteurs (comités locaux, plateformes de dialogue, groupes de travail thématiques).
- Élaborer des outils de gouvernance adaptés (protocoles d'accord, chartes de gestion, manuels de procédures, mécanismes de coordination et de redevabilité).
- Faciliter le dialogue et la synergie entre acteurs publics, privés, collectivités territoriales, organisations de producteurs et société civile impliqués dans la GMV.
- Cartographier les risques majeurs pouvant compromettre la durabilité (opérationnels, institutionnels, etc.) et proposer un plan d'atténuation.

Mobilisation et engagement des parties prenantes / ingénierie sociale/mobilisation des ressources

- Appuyer, en rapport étroit avec le/la Responsable Sauvegardes environnementales et sociales du projet, la préparation et la mise en œuvre du plan de mobilisation et d'engagement des parties prenantes (PMEPP).
- Appuyer la mise en œuvre des activités d'ingénierie sociale du projet (consultations communautaires, approches sensibles au genre et à l'inclusion sociale).
- Veiller à la bonne intégration des considérations de sauvegardes environnementales et sociales dans les processus institutionnels et organisationnels appuyés par le projet.
- Élaborer et mettre en œuvre un mécanisme de gestion des réclamations et des plaintes à chaque échelle (locale, nationale, régionale) en collaboration avec le responsable sauvegarde environnementale et sociale du projet ;

- Appuyer à la traçabilité et au suivi des financements estampillés Grande Muraille Verte au Sénégal ;
- Assurer la coordination et la mise en synergie des interventions et financements des partenaires techniques et financiers, notamment des institutions du Système des Nations Unies
- Contribuer à la mobilisation de ressources complémentaires en faveur de la Grande Muraille Verte au Sénégal.

Planification, suivi-évaluation, communication et redevabilité

- Assurer la préparation du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) pour les activités relevant de son domaine de compétence sous la supervision du Budget Holder.
- Assurer la mise en œuvre des activités programmées et le suivi de leur exécution technique et financière, en collaboration avec l'Unité de Coordination du Projet et l'ASERGMV.
- Appuyer le suivi de la prise en charge des recommandations des audits de l'ASRGMV
- Contribuer au système de suivi-évaluation du projet (collecte, analyse et reporting des données) pour les indicateurs relatifs au développement organisationnel et institutionnel.
- Garantir l'atteinte des indicateurs de résultats liés à son domaine, conformément au cadre logique et au plan de suivi-évaluation du projet ;
- Collaborer avec les autres experts (suivi écologique/Suivi évaluation, sauvegardes ES et chaîne de valeurs) pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan de restauration des moyens de subsistances.

Coordination, capitalisation et appui transversal

- Assurer la cohérence et la coordination entre les activités de développement institutionnel et les autres composantes du projet (restauration des paysages, chaînes de valeur des PFNL, mobilisation de ressources).
- Contribuer à la rédaction des rapports techniques périodiques et à la capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises en matière de développement organisationnel et institutionnel.
- Représenter le projet, sur délégation du/de la Coordonnateur/trice, dans les instances techniques liées au développement institutionnel et à la gouvernance de la Grande Muraille Verte.
- Exécuter toute autre tâche en lien avec son domaine de compétence, à la demande du/de la Coordonnateur/trice du Projet.
- Exécuter toute autre tâche connexe demandée par le/la Coordonnateur(trice) de la CIU ou la PMU, en lien avec le mandat du poste.

LES CANDIDATURES SERONT EXAMINÉES EN REGARD DES CRITÈRES SUIVANTS :

Conditions minimales à remplir

- Diplôme universitaire supérieur (Master ou équivalent, Bac+5 minimum) en sciences de l'ingénieur, sciences sociales, sciences politiques, développement institutionnel/organisationnel, gestion des ressources naturelles, administration publique ou domaine connexe pertinent pour le poste.
- Au moins sept (7) ans d'expérience professionnelle pertinente dans le développement institutionnel et organisationnel, la planification, le suivi-évaluation ou la gouvernance des ressources naturelles.
- Connaissance courante (maîtrisé – niveau C) du français.
- Nationalité sénégalaise ou résident du pays avec un permis de travail régulier.

Compétences de base exigées par la FAO

- Être axé sur les résultats
- Avoir l'esprit d'équipe
- Savoir communiquer
- Établir des relations constructives
- Partage des connaissances et amélioration continue

Aptitudes techniques/fonctionnelles

- Expérience professionnelle dans plusieurs lieux ou domaines de travail, en particulier dans des postes sur le terrain.
- Capacité avérée à planifier, concevoir et mettre en œuvre des activités sur la restauration des terres dégradées, les systèmes alimentaires territoriaux.
- Étendue et pertinence de l'expérience ou des connaissances sur les mécanismes gouvernementaux de coordination pour encourager la cohérence et les synergies dans les initiatives et les projets.
- Étendue et pertinence de l'expérience dans la mobilisation des ministères sectoriels pour la mise en œuvre des initiatives de la FAO, notamment sur les changements climatiques, la gestion durable des terres.
- Niveau B de l'anglais est un atout.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- La FAO ne perçoit de frais à aucun stade du recrutement (dépôt de candidature, entretien, traitement du dossier).
- Les candidatures reçues après la date de clôture de l'avis ne seront pas acceptées.
- Veuillez noter que la FAO ne prend en considération que les titres universitaires et diplômes délivrés par des établissements reconnus figurant dans la Base de donnée mondiale de l'enseignement supérieur, la liste mise à jour par l'Association internationale des universités (IAU)/UNESCO. Pour accéder à la liste, prière de cliquer ici www.whed.net/

- Pour d'autres questions, veuillez consulter la page web *Emploi* à la FAO: <http://www.fao.org/employment/home/fr/>

Prière de noter que tous les candidats doivent adhérer aux valeurs de la FAO – *engagement envers l'Organisation, respect de chacun, intégrité et transparence*.

COMMENT POSTULER

- Pour présenter votre candidature, veuillez remplir le formulaire en ligne sur le site web de la FAO consacré au recrutement, [Jobs at FAO](#). Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas examinés.
- Seules les candidatures reçues par l'intermédiaire du portail de recrutement seront prises en considération.